

En 1996, la consommation en bois de feu de la ville de Niamey au Niger (600 000 habitants) était de 150 000 tonnes, soit 5 000 km<sup>2</sup> exploités à raison d'un mètre cube par hectare [voir Laoualy et al. in RODARY et al., 2003] (v. p. 253). Par ailleurs, d'autres éléments participent à la déforestation. En particulier, la diffusion des plantations commerciales (v. p. 253), de l'élevage industriel et de l'exploitation forestière industrielle. L'Afrique produit chaque année 70 millions de mètres cubes de bois tropicaux (soit environ un quart de la production mondiale), avec trois pays principaux sur ce secteur : le Gabon, la Côte-d'Ivoire et le Ghana. En zones de savane, les plantations commerciales, et plus généralement les politiques d'intensification de l'agriculture, ont jusque récemment systématiquement éliminé les arbres des champs [voir Lericollais in ANTHEAUME et al., 1989]. Le "pari du tracteur" a en effet bouleversé les paysages [TERSIGUEL, 1995] : malgré leur intérêt social et agronomique, nombre de parcs agroforestiers sont en train de disparaître, sous l'effet de la mécanisation, du fait du vieillissement des arbres qui ne sont plus renouvelés et de l'arrachage des jeunes pousses. Ce mouvement peut néanmoins s'inverser à la faveur de prises de conscience écologiques. Ainsi, dans la plaine qui s'étend au pied de la falaise de Bandiagara, dans la région de Bankass en pays dogon (Mali), les *Faidherbia albida* (v. Sereer), qu'on n'entretenait plus depuis les années soixante-dix, ont été réhabilités à partir des années quatre-vingt-dix à la faveur de la modernisation des pratiques culturelles, sous l'impulsion d'une ONG de protection de l'environnement.

Il est donc admis aujourd'hui que la modernisation des économies africaines (v. Dynamiques rurales) joue un rôle fondamental dans le recul des forêts et dans la disparition des arbres de savane. L'enjeu pour l'analyse géographique est alors de parvenir à associer des études locales et des études environnementales fines à des analyses politiques et économiques prenant en compte les dynamiques internationales. La complexité et la diversité des rôles de l'arbre en Afrique nécessitent en effet de complexifier les analyses dont on a vu qu'elles sont restées trop longtemps perchées loin des racines du problème.

Parler de la bière en Afrique peut sembler anecdotique. Et pourtant, le thème a été largement abordé, par des anthropologues mais aussi, récemment, par des géographes [HUEZ DE LEMPS, 2002]. Pourquoi ? Comme le vin ou d'autres productions alimentaires privilégiées, la bière permet d'aborder toute une série de thèmes pertinents et utiles au regard que le géographe porte sur le continent : la bière, "pain liquide" selon une expression alsacienne, est un produit agricole, céréalier ou non. Aborder sa composition esquisse une géographie agricole du continent. S'intéresser à sa fabrication, c'est distinguer bière artisanale, traditionnelle et bière industrielle – et donc différencier deux secteurs économiques. Enfin, l'étude de sa consommation permet de proposer une géographie culturelle africaine, sensible aux interdits ou aux sociabilités qui se manifestent autour de l'objet bière.

### Genèses de la bière

La bière, dont nous allons présenter les différentes formes, doit d'abord être définie. Il s'agit selon Jean-Paul HÉBERT [2003] d'une "boisson contenant du gaz carbonique ayant subi une fermentation alcoolique élaborée à partir de matières premières amylicées et amersées et/ou aromatisées par d'autres substances naturelles. Elle résulte du travail de l'homme". Autrement dit, il s'agit de faire fermenter un féculent, contenant de l'amidon, à l'aide de levures. Le produit de base dépend donc des productions agricoles : ainsi, la bière asiatique est élaborée à base de riz, la bière européenne d'orge, de houblon ou de froment. La diversité climatique, pédologique et technique du continent africain entraîne une diversité des produits de base pour la fabrication de la bière traditionnelle : des céréales comme le mil (v.) et le sorgho sont utilisées en Afrique de l'Ouest, l'orge ou le tef\* en Éthiopie, le maïs, d'implantation plus récente puisque apporté par les Portugais autour du XVIII<sup>e</sup> siècle en Afrique australe. L'Afrique centrale et équatoriale, où les tubercules constituent la base du régime alimentaire, les utilise en

remplacement des céréales : on y trouvera donc des bières de patates douces, par exemple. L'Afrique des Hautes Terres, comme c'est le cas au Burundi, au Rwanda ou en Ouganda, fabrique de l'*urugwa*, une bière de banane.

L'origine de la bière est extrêmement ancienne : le Code d'Hammourabi, à Babylone, légiférait déjà sur la pureté de la bière il y a près de 2 000 ans... En Afrique, cette boisson est aussi très ancienne : même si les sources écrites manquent pour une partie importante du continent, les fresques égyptiennes décrivent la fabrication de bière, le *zythum*, à partir de galettes d'orge émiettées dans de l'eau contenant des dattes et du miel. La boisson ainsi obtenue est considérée comme digne des dieux, des pharaons et des prêtres, mais aussi des bâtisseurs de pyramides. Comme beaucoup de bières artisanales – et comme l'*urugwa* actuelle, elle contient encore des éléments en suspension et se boit à l'aide d'une paille ou d'un chalumeau.

### Bière artisanale, bière industrielle

La bière évoquée jusqu'ici est une bière artisanale, que chacun peut produire. Elle est très largement consommée en Afrique, mais, appartenant au secteur informel\*, elle est mal saisie par les statistiques. L'Afrique du Sud nous en donne un exemple extrême. Sous le régime de l'apartheid\*, le gouvernement s'était arrogé un monopole sur la vente de bière aux populations noires : cela faisait partie de sa politique de contrôle social et lui offrait en outre de substantielles rentrées d'argent. Pour survivre et pour contrer cette politique, beaucoup de femmes des *townships*\* (v. Johannesburg/Soweto) se sont mises à brasser de la bière traditionnelle, l'*umqobothi* et à la vendre dans des bars clandestins, les *shebeens* (v. Espaces publics). Ce faisant, elles étaient à la merci d'un raid de la police pouvant les mener en prison.

Les bières industrielles sont cependant présentes sur le continent africain. Elles y sont consommées, mais aussi produites. La production de bière en Afrique, soit 58 millions d'hectolitres en 1997 [SKOL international, 2004] ne représente que 4,4 % du marché mondial. Elle est répartie comme suit : 6,3 % en Afrique du Nord, 15 % en Afrique occidentale ; 24,7 % en Afrique centrale ; et 54 % en Afrique

australe. Le marché africain est cependant en expansion (+ 12,8 % de 1994 à 1997) et les prévisions sont positives.

Comme on le voit dans d'autres cas (v. Football), cette situation est représentative du mode d'insertion de l'Afrique dans la mondialisation (v.) : le continent apparaît comme marginal en termes de production et de consommation. Mais il faut nuancer ce constat par deux faits. Tout d'abord, une grande partie du phénomène appartient au secteur informel et échappe ainsi à toute évaluation. Or, la "mondialisation informelle" du continent est bien réelle. Ensuite, l'Afrique connaît de fortes disparités internes et ne saurait donc être appréhendée globalement. Par exemple, l'Afrique australe, partie la plus industrialisée et la plus exportatrice du continent, est forte productrice et consommatrice de bière industrielle ; quant à la faible importance de l'Afrique du Nord, elle est bien sûr à relier ici à l'islam, qui interdit la consommation d'alcool.

La bière industrielle est souvent produite par de grands groupes internationaux ou, il convient de le remarquer, africains. Ainsi, les usines du groupe BGI Brasseries et Glacières internationales de la holding CASTEL sont implantées en Afrique francophone. Le groupe SAB Miller, anciennement South African Breweries, surtout implanté en Afrique anglophone, est aujourd'hui le second groupe brassicole mondial, présent dans 40 pays sur quatre continents.

### Une géographie culturelle de la bière africaine

Une géographie de la bière africaine est aussi une géographie des États (v.). Les marques de bière industrielle sont souvent propres à chaque pays. On trouve la Three Horses Beer à Madagascar, la N'Gok au Congo, la Windhoek en Namibie ou la Gazelle au Sénégal. Plus encore, l'étude des noms et des étiquettes montre que les bières se veulent souvent emblématiques du pays. Mais il s'agit de fierté nationale "à usage interne" plus que de promouvoir une image du pays à l'extérieur : ces bières sont rarement exportées. Ainsi, l'étiquette de la Zambezi montre les chutes Victoria (v.), symbole national du Zimbabwe, et ajoute "*Zimbabwe's own lager*" (la bière propre au Zimbabwe).

Là où la consommation d'alcool est autorisée (une géographie de la bière est aussi une géographie des reli-

gions), la bière est la boisson de sociabilité par excellence. Les bières artisanales ont été utilisées depuis longtemps lors des cérémonies coutumières : elles servent aux libations et constituent la boisson de cérémonie. Les fêtes familiales sont l'occasion de brasser de la bière traditionnelle. Les restaurants et bistrotiers informels servent souvent de la bière artisanale ou la bière industrielle locale : au Rwanda, on se retrouve ainsi entre amis, certains buvant de l'*urugwa*, d'autres de la Primus, brassée par Brasseries et Limonaderies du Rwanda (BRALIRWA), appartenant au groupe Heineken pour 70 % et à l'État rwandais. Dans les plus grandes villes du continent, le consommateur se tourne surtout vers les bières industrielles, dont les publicités vantent un mode de vie moderne et occidentalisé : les modes de vie évoluent, les consommations alimentaires aussi, principalement en ville (v. Urbanités). La bière produite, vendue et consommée est donc aussi un indicateur des modalités de la modernisation en Afrique.

## LE DROMADAIRE

Le dromadaire (*Camelus dromedarius*) a été l'instrument de maîtrise du désert jusqu'à son éclipse par les véhicules motorisés dans les années vingt. Certes moins noble que le cheval, le dromadaire s'est imposé pendant des siècles comme le moyen de transport privilégié au Sahara (v.).

De la famille des camélidés, l'animal est localement taxé de "chameau" alors qu'il possède une seule bosse. Originaire d'Amérique, il aurait été domestiqué en Asie d'où il aurait gagné le continent africain au début de notre ère, via la péninsule arabique. Son adaptation au milieu aride est étonnante : capable de se priver d'eau pendant une semaine grâce à la réserve de graisse contenue dans sa bosse et aux quatre poches réservoirs de son estomac, il peut boire plus de 200 litres d'eau en une seule fois et parcourir 70 km par jour. L'animal supporte la forte amplitude thermique diurne du désert en modulant la température de son corps. Celle-ci peut atteindre 42 °C par forte chaleur et tomber à 30° C la nuit. Son endurance, sa robustesse et sa sobriété en ont fait le compagnon

indispensable des groupes nomades (Touareg, Maure, Toubou) qui l'apprécient aussi pour sa viande et le lait de la chamelle. L'ampleur du cheptel, la qualité du harnachement (selle, sacs de voyage, outre ou *guerba*) renseignent sur la richesse du propriétaire et de son clan.

La rapidité du dromadaire (jusqu'à 90 km/h) fit de lui la pièce maîtresse de l'économie traditionnelle nomade, celle du rezzou (ou *razzia*), marquée par des affrontements entre tribus, des attaques de caravanes, la recherche de butins. Les qualités de l'animal n'échappèrent pas non plus aux militaires français, qui l'adoptèrent pour leurs déplacements à travers le désert en créant des unités méharistes.

Tout aussi fondamental a été le rôle du dromadaire dans la mise en place des pistes de caravanes (*mejbed*). Au VIII<sup>e</sup> siècle, l'amélioration des techniques de bât, qui permet à l'animal de supporter de lourdes charges (200 kg), entraîne l'essor du commerce transsaharien au long cours. Un réseau de pistes chamelières quadrille alors le désert. Aujourd'hui, elles sont remplacées par des voies routières de plus en plus asphaltées. Sauf exceptions comme la caravane de sel (*azalai*) entre Tombouctou (v.) et Taoudenni (Mali), la plupart des convois chameliers à travers le Sahara ont en effet disparu, laissant place aux norias de camions.

L'avènement de la mécanique et les progrès techniques du XX<sup>e</sup> siècle ont bouleversé les transports dans le désert et déclassé le dromadaire. En 1923, la première traversée motorisée du Sahara est réalisée par des véhicules Citroën dotés de chenilles. La mise au point de véhicules tout-terrain (Land Rover, Toyota), l'apparition du GPS (*Global Positioning System*), l'extension du réseau routier goudronné ont donné le coup de grâce aux montures, sans compter l'ouverture d'aéroports. Les déplacements à dromadaire s'effectuent désormais sur de faibles distances. L'animal est encore sollicité dans le cadre de parades festives traditionnelles (notamment lors des mariages touareg) ou pour satisfaire la demande touristique (le circuit à dos de dromadaire est devenu un produit de vente des agences de voyage). Même le trafic commercial des camélidés fait appel aux camions : ainsi le Tchad, qui compte plus d'un million de dromadaires dans sa région orientale, approvisionne les marchés libyens et égyptiens (par le Soudan) en transportant les bêtes dans des véhicules.

Anne Volvey (dir.) Yveline Déverin Myriam Houssay-Holzschuch  
Estienne Rodary Isabelle Surun Karine Bennafla

# L'Afrique



## *Les auteurs*

**Anne Volvey** (dir.), ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université d'Artois.

**Yveline Déverin**, ancienne élève de l'ENS Fontenay, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Toulouse-le-Mirail.

**Myriam Houssay-Holzschuch**, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'ENS-LSH (Lyon).

**Estienne Rodary** est docteur en géographie.

**Isabelle Surun**, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée d'histoire et maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lille-3.

Avec la participation de **Karine Bennafla**, ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud, agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Lyon-2.

*Les auteurs remercient pour leur participation à des titres divers Anne Gaugue, maître de conférences en géographie à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Marie-Albane de Suremain, docteur en histoire contemporaine, enseignante au lycée Viollet-Le-Duc, Villiers-Saint-Frédéric, et Valéry Gaillard, réalisateur de cinéma. Ils remercient également l'artiste Ernest Pignon-Ernest, J. Krekelaar du Centre Edmond Fortier et la Compagnie Guépard pour l'autorisation de publication des documents photographiques correspondant à leurs différentes activités ou fonds.*

Édition : **Philippe Lemarchand.**

Assisté de : **Michèle Miroir.**

© Atlande, 2005 Tous droits réservés

ISBN : 2-912232-59-7